

<https://www.pressegauche.org/Bell-Media-doit-respecter-les-droits-des-travailleurs-dans-le-cadre-de-ses>



**Bell Média doit respecter les
droits des travailleurs dans le
cadre de ses plans de
restructuration vers le
numérique (Unifor)**

Publication date: Jeudi 9 mai 2019



- Communiqués -

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

TORONTO, le 9 mai 2019 - Le syndicat représentant le personnel des nouvelles locales télévisées de toute la chaîne de télévision CTV a clairement fait savoir à Bell Média que ses plans de restructuration ne peuvent laisser les travailleurs des médias à l'écart.

« L'annonce faite aujourd'hui par CTV de son passage à la diffusion vers le 'numérique d'abord' des nouvelles locales sur Internet était inévitable, a déclaré Jerry Dias, président national d'Unifor. Il est nécessaire de réorienter les nouvelles locales vers le numérique et espérons que le plan d'affaires sera fructueux parce que la télévision locale est privée de revenus publicitaires et que tout ce qui rapporte plus d'audience et de revenus publicitaires est le bienvenu. »

Les stations touchées par la restructuration comprennent les stations de CTV1 en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, en Ontario et au Québec. Bell a dit aux journalistes et aux techniciens sur le terrain de s'attendre à des mesures de recyclage, de mises à pied et de création de nouveaux emplois vers le numérique, avec une réduction importante du personnel.

M. Dias a rappelé à Bell Média sa responsabilité de guider les employés des nouvelles à travers les changements technologiques dans le cadre de leurs responsabilités professionnelles, car il est attendu à ce que certains journalistes et techniciens sur le terrain aient besoin d'acquérir de nouvelles compétences numériques.

« Nous allons veiller à ce qu'aucun travailleur des médias ne soit laissé pour compte, a déclaré M. Dias. Bell nous connaît assez bien et elle sait que nous sommes sérieux. »

M. Dias exhorte également le gouvernement fédéral à accélérer son examen quadriennal de la radiodiffusion canadienne dans l'environnement Internet, qui doit se poursuivre jusqu'en 2020. « Il y a des mesures évidentes que le CRTC et le gouvernement fédéral peuvent prendre pour renforcer la programmation canadienne, a déclaré M. Dias, faisant référence au rapport du CRTC intitulé Emboîter le pas au changement sur la diffusion sur Internet publié en juin 2018.